Tels sont, en raccourci, les principaux traits qui menent à la connaissance des montagnes de notre pays et de leur structure intérieure. C'est aux recherches de MM. Tilas', Cronstedt, Bergman, Gyllenhal, Hermelin, que nous les devons principalement. Les détails appartiennent à une description géognostique plus spéciale et plus complète, que ni mes connaissances, ni le tems, ne me permettent de tenter.

ct rejettes yet les bords des langs on plus oaxand a secondarile de finingues an banc

landaren Vermeinnd, et cans les parcisres an Mond de la Denicarlier ou enfin, deposés par

Louis on Jenney d'poure. Le ser cours les moit Les cenches de terre calée, et par causé-,

mong are sources saldes contacted transfers; et, salves lungqu'an fronve do cellessois elles no contionnent que fort pou dosel. Dans las prointes de Rodback et de Vestepuline, sur la recolroite

de fleeve d'Umea, le sable contient de set commun takio avec do suffice de soude, qui su

manifeste paración ellorescenco, dans les étés chauds, Le sel il'enson, ou le sulfate de magnesic, softo de même dous des prairies apparte-

names a la peroisse de Kuddey en Ostro-Corlue, et setton e'ausi dons la parcisse de lader en

Sudermanie (i). Enfor, il v.a. quolques soreces s dons le gouvernement de Scaraborg, qu'on ric-

sel qu'elles contiennent ne nous pennes pas d'espérer à mirgaver dens notre pays une quad

tité dui suffice à nos besoins.

(t) Annahu economiquece An 1808 - 120

PRÉCIS

SUR LA SALINE DE LUNEBOURG;

Par M. Beurard, Bibliothécaire de la Direction générale des Mines.

aspraionaement, lors ma la ville de Bur-L'EPOQUE des découvertes qui ont originai- Origine de rement donné lieu à l'établissement de la saline la saline. de Lunebourg, n'est pas bien constatée; le premier document authentique conservé, qui la concerne, date du dixième siècle (956), sous Son anle règne de l'empereur Othon-le-Grand : mais la manière dont ce document en parle, prouve que la découverte est beaucoup plus ancienne, et fait présumer qu'elle pourrait bien remonter jusqu'au tems des Mérovingiens vers la fin du sixième siècle, bien antérieurement à la construction de la ville de Lunebourg.

Dans le principe, la propriété de la saline Son hisa appartenu à l'empereur; mais, en l'année toire. 969, Othon-le-Grand en a fait don à Hermann Billung, gentilhomme Saxon, qui possédoit la ville de Lunebourg et ses dépendances. Celuici, voulant récompenser quelques-uns de ses sujets, leur en abandonna successivement plusieurs parties en jouissance viagère, et sous la réserve d'un certain nombre de mesures de sel, dites chorus, par chaque chaudière ou atelier de fabrication; puis dans la suite du tems, ses successeurs ont aliéné, non-seulement ces chorus réservés, mais aussi les ateliers eux-mêmes, c'est-à-dire, les chaudières, ainsi que les maisons de fabrication et leurs dépendances, soit par

dons, soit en les vendant par besoin, tant à des ecclésiastiques, chapitres ou communautés religieuses, qu'à tout autre personne, en se réservant toutefois la suzeraineté, et spéciament certains droits connus encore aujourd'hui sous différent noms, tels que ceux de Stiège,

Frauenstiège, Vogt...

Très-anciennement, lorsque la ville de Bardowick (détruite en l'année 1189) était encore florissante, que celles de Lunebourg et de Lubeck n'étaient pas encore bâties, on ne faisoit pas grand casade la saline. Le sel, que l'on transportait par eau à Hambourg et ailleurs, n'était pas mis en tonneaux ni en sacs, mais chargé par tas sur des navires jaugés pour uh certain nombre de mesures; et ce mode à subsisté encore long-tems après la fondation de ta ville de Lunebourg; mais les habitans n'avaient aucune part à la vente du sel, la saline étant une propriété exclusive du souverain.

Ce ne fut que lorsque la bonté du sel vint à être connue des villes maritimes, que le prix en augmenta, et que l'établissement commença

à prendre une certaine consistance.

Le duc Jean de Brunswick, à qui le pays de Lunebourg était échu en partage vers le milieu -du treizième siècle, fut le premier qui s'attacha sérieusement à donner de l'importance à la saline. Le hasard lui ayant procuré, en 1289, la découverte d'une nouvelle source (1), il

te d'une nouvelle sourced'ead salée.

forma un nouvel établissement. Il augmenta le nombre des maisons de cuite, ainsi que celui des chaudières; il fit de grands changemens dans le mode de fabrication, comme dans celui de l'administration, et il établit l'accise.

C'est sous son gouvernement que le principal Titre de administrateur de la saline a pris le titre de sullmeissulfmeister, qui signifie maître de la source ou maître saulnier, et que plusieurs usages ou jeux singuliers ont été introduits ou institués dans la vue d'entretenir l'harmonie parmi les divers intéressés, lesquels usages et jeux sont successivement tombés en désuétude, mais en laissant des traces de leur existence par certaines dénominations, que plusieurs redevances, qui se perçoivent encore, ont con-

servées. Enfin, c'est ce même prince qui a reuni en Rémion un seul et même établissement, l'ancienne et ne et de l'aucienla nouvelle saline. Un contrat (1), passé entre nouvelle salui et les intéressés dans l'ancienne saline, et ratisié par ses frères, sous la date du jour de saint Vit, en l'année 1273, porte : « Qu'il cède » aux particuliers, bourgeois de Lunebourg » ou d'ailleurs, aux militaires, aux monastères « de différens ordres et sexes, aux chapitres, » tant de Lubeck que de Bardowick et d'ail-» leurs; enfin, à tous les possessionnés dans » l'ancienne saline, tous ses droits sur la nou-» velle source, de même que sur les cinquante » maisons de fabrication, sur les chorus.... en » se réservant seulement trois chorus dans

⁽¹⁾ La tradition porte que cette découverte est due à un porc, qui étant resté exposé à l'action du soleil, au sortir d'une mare, où il s'était vautré, fut rencontré tout couvert de cristaux de sel.

⁽¹⁾ Contractus super novam salinam inter Johannem ; Dux. Brunsw. et habentes bona salaria.

» chacune desdites maisons; réserve que l'on » a désigné sous les noms de bona ducis, et » aussi deherzogengüt, bien du duc; s'enga-» geant, pour lui et pour ses successeurs, à » ne jamais plus faire fouiller dans le terrain » où la nouvelle source avait été découverte, » non plus que dans la ville de Lunebourg, ni » même sur son territoire, pour établir un » nouveau puits ou une nouvelle saline, et re-» nonçant même au revenu de l'accise ou octroi » établi sur cette nouvelle saline, (etiam pro » Theloneo in nova salina, quod ibi de sale » accinere consuevimus penitus removendo), » tout cela pour le prix de 1800 écus (MDCCC » numenarii) d'argent qu'il déclare lui avoir été » payés.»

Dans le tems du duc Jean, la ville de Lunebourg n'était pas encore murée. Ce duc ayant désiré qu'elle le fût, et ne pouvant aider le magistrat de ses finances pour cette dépense, il ordonna que l'on déduisît chaque année des parts, dites des prélats, ce que l'on appelait vulgairement un flodt ou flut (1), pour en employer le montant à cette construction.

Après la mort du duc Jean, son fils Othon, de concert avec son épouse, aliéna à peu près tous les chorus réservés, que l'on appelait les

Aliénations des parts du Souverain, sous la qualification de bona ducis.

biens du duc, bona ducis, soit en les donnant, et quelques-uns à titre de vasselage, soit par des ventes à des communes ou établissemens

Comme déjà, dès cette époque, le magistrat Dissentions de la ville de Lunebourg se prévalait avec toujours croissantes moins de retenue de sa qualité de surveillant entre le de l'établissement, et de certaines concessions de la ville obtenues des souverains, ainsi que des pou- de Lunevoirs illimités, que dans des tems de trouble, la les intéresmajeure partie des actionnaires étrangers, et sés dans la sur-tout les grands chapitres, lui avaient conférés pour défendre les franchises de la saline, et, en général, soigner leurs intérêts; qu'ils se permettait de grever la saline de divers droits au profit de la ville, et osait même plusieurs entreprises qui manifestaient toujours davantage le projet de s'en approprier successivement tous les biens, menaçant toujours de rétablir la nouvelle source que le duc avait abandonnée par la transaction précitée, et de leur opposer ainsi une nouvelle saline; de grandes dissensions commencèrent à éclater. Souvent assoupies plutôt qu'apaisées, elles ne tardèrent pas à renaître, toujours causées par de nouvelles entreprises d'envahissement de la part des magistrats. En l'année 1370, une transaction avait été passée entre eux et les propriétaires de la saline; elle portait que, pour mettre fin à toutes les discussions, il serait payé, à la ville de Lunebourg, un certain tribut dout on conviendrait, et qui serait spécifié dans un autre acte rédigé en idiôme vulgaire, et qu'à ce moyen, le consulat s'engageait solennellement, non-seulement à ne ja-

⁽¹⁾ On a nommé flodt ou fluth une période de fabrication, c'est-à-dire, l'espace de tems pendant lequel chaque maison de cuite recevait l'eau salée à cuire; cet espace de tems était de vingt-six jours; ainsi chaque maison avait quatorze fluth dans le cours de l'année. De là le nom de fluthœuser, qu'ont porté aussi ces maisons, dont il y a eu 54. Dreet State of the state of the security

mais gêner ni troubler les prélats, ni autres propriétaires, dans la jouissance des biens et revenus qu'ils tiraient de la saline; mais, au contraire, à les y maintenir, et même à les protéger et désendre comme tout autre propriété de la ville, et à les avertir en cas que quelques événemens, par exemple, ceux fortuits d'un siège ou autres, viendraient à mettre la saline en danger, afin de prendre, de concert, les mesures convenables de sûreté respective. Il y était stipulé, de plus, qu'aucnn nouveau consul élu ne pourrait être installé şans avoir préalablement juré d'observer fidèlement la susdite convention. Mais, dès l'année suivante (1371), le mécontentement général et la méfiance devinrent tels, que les principaux actionnaires étrangers, et spécialement les grands chapitres de Lubeck, Brême, Ver-Guerre des den ..., formèrent une ligue pour s'opposer, à main-armée, à des tentatives d'usurpation si fréquemment réitérées, et il en est résulté ce que l'on a appelé dans l'histoire; la guerre des Prélats.

Prélats.

pétuelle im-

Divers traités, concordats ou transactions, ont suivi cette guerre, et en tel nombre, que

l'on en compte déjà dix capitaux, c'est-à-dire, des plus importans, dans l'espace de moins d'un siècle (depuis 1377 jusqu'en 1470); le magistrat obtenant toujours, par chacun, quelque avantage pour la ville. Cependant cela n'a pas charge per- empêché, que dès l'année 1472, l'établissement de la saline ne se vît forcé de supporter, dans chaque ac- les dettes de la ville, une cote-part telle, que tion, à cause de la por- pour y satisfaire, chaque chaudière dut être tion des det grevée d'un capital de 450 reichsthaler, et chaque

chaque chorus de celui de 225; en sorte que les le, que l'épropriétaires des unes et des autres, qui jus- tablissequ'à ce jour n'ont pas remboursé les susdits sur son capitaux, paient encore aujourd'hui une rente compte en de 18 ou de 9 reichsthalers à la ville, qui, 1472. dans ses derniers budgets, en a porté le montant à une somme de 13,329 fr. 66 cent.

Il serait trop long de rappeler cette intiltitude incroyable d'actes de toutes natures et de toutes les époques, passés entre les intéressés de la saline, les ducs de Lunebourg, et le magistrat de la ville; cette foule d'arrêtés ou de rescrits émanés des diverses autorités, et tous modificatifs ou restrictifs les uns des autres; tous concernant ou rappelant, des prétentions respectives, la plupart sous des dénominations bizarres, dont l'origine, ni même la signification, ne peuvent s'expliquer aujourd'hui d'une manière satisfaisante. Il suffira de dire qu'il n'y avait rien de plus compliqué, ni de moins aisé à préciser que les rapports légitimes de l'établissement de la saline, soit avec la ville, soit avec le gouvernement, comme rien aussi n'a été plus embrouillé ni plus confus que son administration jusqu'en l'année 1708.

En aucun tems, depuis le règne d'Othon Ier, Organisadit le Grand, l'histoire ne nous montre la sa-ne. line entre des mains d'un seul; toujours pous. la voyons le domaine de plusieurs. D'abord divisée en 50 sauneries ou maisons de cuite, dites en allemand fluthauser (maisons de flux, voyez da page 286), elle l'a été ensuite en 54, dont chacune avait son nom propre, renfermait 4 chaudières de plomb d'une très-petite dimension, chauffées avec du bois, et occu-

Volume 36, no. 214.

pait trois ouvriers pour les travaux immédiats de la fabrication. Chaque propriétaire de chaudière pouvoit l'exploiter par lui-même, ou la donner à bail, suivant qu'il le trouvait convenable. Dans la suite, tous les propriétaires se réunirent, et les 54 maisons de cuite ou sauneries furent affermées à une compagnie ou société, dont les membres nommés sulfmeister (saulniers), avaient pour chefs deux anciens qualifiés, que l'on appelait baarmeister; de là les deux dénominations de sulfsmeisterschaft et de baarmeisterei, qui ont été donnés à la même compagnie sous des rapports différens. Le magistrat de Lunebourg surveillait l'établissement, et , pour être en état de vérifier en tout fems d'une manière authentique, les quotes-parts de chacun des intéressés, il tenait, sous le nom de collectorerei, un registre qui se renouvelait chaque année, et contenait les inscriptions dénominatives de tous les propriétaires d'actions, dites pfannen et chorus (chaudières et chores. Ce registre, commencé en 1474, a été tenu et renouvelé sans interruption jusqu'en 1798, à l'hôtel-de-ville même, par un officier assermenté ad hoc, qui avait soin d'inscrire toutes les mutations.

L'administration générale était partagée en quatre divisions principales, dont chacuneavait sa caisse particulière, des charges et des revenus en propre. On les nommoit sulfmeisterschaft,

baarmeisterei, et salzcomptoir.

Caisse in-

traden.

Le souverain avait aussi une caisse spéciale sous la dénomination de intraden cassa pet son receveur, sous le nom de Monitor (Moniteur), était chargé de la perception des revenus salinaires quelconques qui lui avenaient, soit en raison des actions chaudières ou chorus qu'il possédait privativement, ou comme substitué, par le recès de la diète d'Augsbourg, du 25 septembre 1555, aux droits des divers établissemens supprimés dans ses états par le fait de la réforme de l'église, soit à titre de souverain en droits, en redevances, en tributs, ou en impôts. Ce receveur devait également acquitter certaines charges et redevances, dont cette même caisse était spécialement grevée, et qui consistaient en des rentes et des dettes hypothéquées, par les couvens réformés, sur leurs revenus salinaires.

De tout cet ancien système d'administration, il n'y a plus aujourd'hui que cette recette, dite non noucaisse intraden, qui subsiste encore. L'établissement de la saline allant de plus en plus en décadence, une commission fut nommée, par le souverain, en l'année 1794, pour en rechercher les causes, et proposer les moyens possibles et convenables de réforme et d'amélioration dans toutes les parties de son organi-

Cette commission ne se borna pas à une recherche rigoureuse des vices d'administration et de fabrication; elle s'occupa aussi de la vérification des droits de toutes les parties prenantes et de leur fixation d'une manière, en quelque sorte, juridique. Chacun des intéressés fut invité, par une circulaire à domicile, de produire ses titres, et de concourir de tous ses moyens à leur rectification, ainsi qu'en général à l'amélioration projetée. Tout ce qui fut présenté fut comparé avec le registre pré-

DE LUNEBOURG.

293

cité, dit collectorerei buch, tenu par le magistrat de Lunebourg, et considéré comme le seul véritable terrier de la saline. Puis, toute l'enquête achevée, deux grands tableaux furent dressés, l'un présentant les noms de tous les propriétaires d'actions dites chaudières, et l'autre, ceux des propriétaires d'actions-chorus, avec désignation exacte et détaillée, à la suite de chaque nom, des portions d'intérêt constatees lui appartenir; et ces deux tableaux avant ensuite été visés et approuvés par l'autorité supérieure, des extraits spécificatifs, en forme probante, en furent envoyés officiellement à chacun comme règlement définitif de ses droits.

Tout le travail préalable fini, la commission présenta un plan d'organisation nouvelle, lequel, ayant reçu l'approbation du souverain et des intéressés, fut imprimé et publié comme plan organique de la saline, en l'année 1797, et il a commencé à être mis en activité le premier de janvier 1799.

Depuis cette époque, la saline est administrée par le gouvernement, et la direction en est confiée à un directeur principal, assisté d'une commission perpétuelle, composée de trois membres.

Le reste du personnel consiste en 29 employés de toute classe, et 144 ouvriers à gages.

On emploie, en outre, et auxiliairement, des ouvriers à la journée ou par entreprise, tant pour l'emmagasinement et la délivrance des matériaux que pour la réception des combustibles, etc., etc.: l'empilage des tourbes se fait par des femmes.

La direction entretient quatre chevaux pour les transports des combustibles, des sels en magasins, des matériaux de construction, etc.; la saline est pourvue aussi d'un nombre suffisans de pompes et autres ustensiles de secours pour les incendies.

En général tout l'établissement se compose

1°. De la saline proprement dite;

2°. De bâtimens et immeubles situés hors de tion détailson enceinte, mais dans l'intérieur de la ville;

3°. De bâtimens et biens fonds situés hors de

son enceinte et de la ville.

La saline, proprement dite, se trouve pla- Situation. cée à l'extrémité Sud-Ouest de la ville, et dans son enceinte même, mais environnée d'une clôture particulière, dont la longueur est d'envi- Etendue ron 1736 mètres, et qui est formée:

a) D'un mur en briques, dont la hauteur varie de 2, 5 jusqu'à 3, 5 mètres, et qui se prolonge sur 397 mètres en formant divers an-

gles;

b) D'une palissade en bois, haute de 2, susqu'à 2, 4 mètres, sur une longueur de 77 mètres, s'étendant par-dessus les remparts de la ville, et séparant la saline d'une propriété particulière au maître de laquelle cette partie de clôture appartient sous la charge de l'entretenir;

c) D'un fossé plein d'eau, qui clôt la saline sur une longueur de 242 mètres, ayant une largeur de 3 à 3½ mètres, et une profondeur

de 1 à 2 mètres.

Le surplus de la clôture est une palissade, qui règue en serpentant sur une longueur de

Description technique, et exposilée de tout l'établisse-

ceinte.

1020 mètres, avec une hauteur de 2 jusqu'à 3 mètres.

Toute cette enceinte est percée de seize por-

tes, huit grandes, et huit petites.

L'ensemble de ce terrain forme un plan fort irrégulier, contenant environ 1103 hectares, et dont la surface paraît assez unie, quoique l'on y rencontre quatre éminences, qui ont de 6 jusqu'à 9 mètres de hauteur, et deux grandes tranchées de 18 à 36 mètres de largeur, sur 3 à 5 de profondeur. Les unes et les autres sont des restes des fortifications de la ville.

et nouvelle salines.

Un petit ruisseau, qui coule au fond des tranchées susdites, dans la direction de l'Ouest à l'Est, partage la saline en deux divisions, dont l'une au Nord estappelée la vieille saline, parce que jadis tous les ateliers s'y trouvaient placés, et l'autre, au Midi, se nomme la nouvelle saline, par la raison que tout le mouvement et la majeure partie de la fabrication ont lieu de ce côté-là depuis la nouvelle organisation.

On compte, en général, six sources d'eau salée, mais il n'y en a que trois dont on tire parti; elles sont appelées tischquelle, graffquelle, pfahlquelle (source de la table, du

comté et du pieu).

Elles jaillissent toutes trois du sol même de la saline, qui est un terrain sablonneux mélangé d'argile disposé par couches; de chaux carbonatée, ou pierre calcaire, et de chaux sulfatée, dite gypse ou pierre à plâtre, et presque au pied de cette petite montagne nommée le kalkberg, devenue célèbre, parce qu'elle

est considérée encore aujourd'hui, comme unique gisement de la magnésie boratée, dite boracite, qui s'y trouve dans la chaux sulfatée compacte et anhydro-sulfatée, c'est-à-dire, privée d'eau, disséminée en petits cristaux, preque cubiques, blanchâtres ou grisâtres, opaques ou transparens, dont les arêtes et les angles sont les plus ordinairement remplacés par des facettes.

Les deux premières de ces sources coulent Puits de la sous terre à environ 13 mètres de profondeur, source et galeries qui et se réunissent au moyen des deux galeries s'y emboupercées à cette profondeur dans un puits ouvert sur le terrain de la vieille saline. La troisième jaillit dans le puits même, à trois décimètres au-dessus de son sol, sortant par le trou d'un ancieu pieu.

Ce puits, dit le puits de la source, est cu- Pompes velé en madriers de bois de chêne, suivant le pour l'exmode ordinaire; il a 47 mètres en carré, et une eaux salces. profondeur de 1355 mètres; les échelles pour descendre, sont fixées sur son côté septentrional; et une pompe, dont le diamètre est de 22 centimètres, est établie dans l'angle Sud-Est.

Cette pompe élève l'eau salée au jour, et opère constamment, au moyen d'un appareil de tirans, mis en jeu par une roue qui reçoit son mouvement des eaux de la rivière d'Ilmenau. Une pompe à bras du même diamètre a été placée près de celle-ci, dans le même puits, pour servir senlement dans les cas fort rares où la rone de la machine serait empêchée d'aller. Alors on l'emploie à prévenir le trop-

SUR LA SALINE

plein du puits, ce qui pourrait préjudicier aux sources.

Le mélange des eaux de ces trois sources, tel que les pompes du puits le donnent, a une pesanteur spécifique de 1,1950 à 1,1987, en la calculant à la température de 11 ; degrés du thermomètre de Réaumur; et sa richesse en sel varie de 25, 5 à 26 pour cent, suivant que les eaux douces s'y mêlent en plus ou moins grande quantité.

Ces trois sources fournissent environ 186 litres par minute, c'est-à-dire, à peu près 3000 quintaux métriques par 24 heures, ce qui forme annuellement un million de quintaux d'eau.

Parties tes des eaux.

Cent parties de cette eau salée, d'une pesanconstituan- teur spécifique de 1202, ont donné par l'analyse:

Soude muriatée.		rod			25,1692 parties.
Magnésie sulfatée.		7.14			0,4687
Soude sulfatée					0,3515
Sulfate de chaux		100			 0,1400
Chaux carbonatée.					.0,0195
Matière bitumineuse.				•	0,0163
Total des parties cons	tit	uan	tes.		26,1652

de ces sour-

Comme il est d'expérience qu'en général res sur les l'eau de ces sources est plus abondante et plus saveur salée riche dans les tems de grande pluie, par exemple, au printems et en automne, que dans ceux de sécheresse ou de chaleur, et particulièrement lorsque les eaux de l'Elbe, et par suite celles de la rivière d'Ilmenau, qui coule à Lunebourg, sont hautes; qu'il est arrivé qu'après une pluie très-extraordinaire tombée

subitement, en l'année 1684, le lendemain de la Pentecôte, l'eau salée, qui manquait déjà depuis quelque tems, a reparu tout à coup, et beaucoup plus riche que jamais; que de plus, presque tous les édifices de cette ville de Lunebourg penchent de leur côté le plus lourd; par exemple, les églises, par la tour ou le clocher, et qu'en l'année 1013, la partie de ville, située entre le kalkberg et la saline, a été subitement engloutie dans un abîme, qui s'est rempli d'eau; des auteurs ont présumé qu'il existait, sous le terrain de la ville et de la saline, un grand étang qui recouvrait un rocher de sel fossile ou sel gemme, dont la dissolution produisait les sources salées; et d'autres ont pensé qu'elles pouvaient provenir d'un bras même de la Baltique, ou mer du Levant, qui s'étendrait sous la ville de Lunebourg à de grandes eprofondeurs. Enfin, il en est qui, d'après l'abondance du gypse ou de la pierre à chaux dans le voisinage de ces sources, soupçonnent, sous le sol de Lunebourg, une grande caverne qui serait le laboratoire où les eaux qui y affluent, prenneut leur saveur salée par un effet de l'union intime qui s'y forme, de l'acide sulfurique (vitriolique), avec la terre calcaire. Ce n'est point ici la place de discuter ces opinions, dont la première seule me paraît plausible.

Indépendamment du puits de la source et Autres des deux galeries qui y versent les eaux salées, puits et gail y a encore quatre autres puits et deux au-

tres galeries.

Le premier de ces puits est appelé le puits des pompes ou de la machine (kunstschacht),

parce que deux pompes y sont établies pour élever l'eau salée qui lui arrive du puits de la source par un petit canal de communication. Ces pompes reçoivent leur mouvement de la même machine, qui fait agir celles du puits de la source. Elles portent l'eau salée à une hauteur de 18,8 mètres, d'où elles se rend, par divers canaux, dans les réservoirs qui la fournissent aux chaudières. Ce puits a son ouverture sur un monticule élevé de 6 ; mètres, sur lequel les susdits réservoirs se trouvent aussi, et qui fait partie des anciens remparts de la ville. Le deuxième puits est nommé le double puits, parce qu'une cloison, qui descend dans son intérieur, le divise en deux parties, dans l'une desquelles sont établies deux pompes, et dans l'autre, des échelles pour la descente. Son emploi est de recueillir des eaux salées, qui ne donnent que 8 pour cent, et qui proviennent d'une veine voisine, ainsi que des eaux douces, qui, en s'échappant d'un ruisseau qui coule dans le fossé à proximité, pénètrent dans la profondeur; et d'empêcher les unes et les autres de filtrer jusqu'à celles de la source, afin de maintenir constamment celles-ci dans toute leur pureté. Un troisième puits encaisse une source d'eau douce, dont on pompe les eaux à bras journellement, pour prévenir leur communication avec celles du puits, dit de la source salée; deux heures de travail suffisent à cet effet. Enfin, le quatrième, dit le puits neuf, ou le nouveau puits (neuerschacht), a été construit seulement l'année dernière (1812), dans le dessein de le faire servir au jeu des pompes lors du prochain rétablissement du

puits actuel de la machine (kunstschact), qui est dans le plus mauvais état, et d'un changement projeté dans le système des tirans de la

machine hydraulique.

Les deux autres galeries mentionnées ont principalement la destination de recueillir des eaux étrangères internes ou externes, qui pourraient se mêler aux eaux riches, et d'en procurer l'écoulement. Dans celle, dite la galerie neuve, sont les conduits de l'eau salée au puits, d'où elles sont élevées dans les réservoirs.

Le jeu des pompes des deux puits princi- Machines paux, c'est-à dire, de celui de la source et de hydraulicelui de la machine, est produit par un appareil de tirans ou perches traînantes, dites aussi bielles horizontales, soutenues par des bras ou demi-tours suspendus, dites schringices, et aussi dans quelques endroits branliers verticaux, dont les uns sont fixés au-dessus, et les autres au-dessous des bielles. Ils règnent sur une longueur de 888 mètres, et reçoivent le mouvement par une manivelle adaptée à une grande roue d'un moulin qui appartient à la commune de Lunebourg, et qui est établi sur la rivière d'Ilmenau, à une des extrémités de la ville. Cette roue n'est que louée par la ville à la saline, mais il a été proposé de lui en procurer la propriété pour assurer son indépendance.

L'appareil de tirans est fort délabré, et à, de plus, une direction très-préjudiciable à son effet, à cause des détours nombreux qu'il suit, et dont il serait possible de lui éviter une

partie.

C'est un autre système de tirans plus léger, et qui ne suit qu'une longueur de 188 mètres, qui fait jouer les pompes du puits double, mais toutefois par l'intermédiaire de la machine principale à laquelle il se rattache. Celui-là est en bon état.

Réservoirs. Les réservoirs pour l'eau salée sont au nombre de trois, et construits en bois de sapin sur le même emplacement où l'on a établi le puits des pompes, c'est-à-dire, sur une partie des anciens remparts de la ville. Le plus considérable, qui est aussi le plus abrité complètement, a une longueur de 14,25 mètres sur une largeur de 996, et une profondeur de 2,65. Il contient 270 mètres d'eau salée. Les trois ensemble n'en retiennent pas plus de 600 mètres cubes, à cause du mauvais état de leurs parois dans la partie supérieure.

La destination de ces trois réservoirs ne se borne pas à la conservation d'un approvisionnement d'eau salée pour les cas fortuits d'une interruption dans le service de la machine, mais elle a aussi pour but de purifier cette eau en procurant le dégagement des parties liétérogènes qui s'y mêlent, ce qui donne l'avantage d'avoir en tout tems une fabrication à peu

près égale.

Des tuyaux sont adaptés à ces réservoirs pour transmettre l'eau dans les chaudières des maisons de cuite qui sont au-dessous, et où, par conséquent, elle se verse par son propre poids.

Ateliers de fabrication.

Il y a en tout six de ces maisons de cuite ou ateliers de fabrication de sel; savoir, trois sur l'emplacement de l'ancieune saline, et trois sur celui de la nouvelle.

Les principaux de ces ateliers sont ceux que l'on désigne par les numéros 1 et 2, situés sur le sol de la nouvelle saline, et réunis par un corps de logis occupé par trois maîtres cuiseurs ou saulniers. L'ensemble figure un beau et vaste bâtiment, composé d'un principal corps de logis et de deux ailes sous une même toiture; le tout avec deux étages, construit solidement en maçonnerie, et couvert de tuiles plates. more promoted than a south and the continue of the con

L'aile droite que forme l'atelier, no, a une longueur de 614 mêtres sur une largeur de 175, et elle renferme quatre chaudières avec deux étuves pour le séchement du sel.

Ces quatre chaudières ou poëles occupent le milieu du deuxième étage, auquel on arrive par un escalier de pierre construit en plein air, à l'extérieur du bâtiment, au milieu de sa façade septentrionale. Leur fond est au niveau du sol; il repose sur des murs étroits, qui divisent le foyer du dessous en formant des canaux pour la circulation du calorique et les fourneaux qui les chauffent, sont des carrés longs, construits en briques, et munis de grilles. grown ob agunto, imp is , with a man

Chacune est surmontée d'un évaporatoire de forme conique construit en planches, posé sur des piliers, commençant à un pied au-dessus des poëles, et fermant à volonté, au moyen de volets à charnières, fixés à sa partie inférieure, afin d'empêcher le contact de l'air extérieur avec le poële.

Les cheminées pour la sortie de la fumée sont

Etuves.

pratiquées aux deux angles derrière les fourneaux.

L'eau salée verse dans les poëles, au moyen d'un robinet de cuivre adapté à des conduits en communication directe avec les réservoirs, comme il vient d'être dit.

Ces poëles sont formés de platines de fer battu, assemblées en recouvrement avec des clous simples à large tête, rivés à froid et par le dessous. La dimension de chacune est 7,5 mètres de longueur, 5 de largeur, et 3 décimètres de profondeur. La contenance totale est de 11,25 mètres cubes.

Les fers platinés se tirent de Saxe, et les fontes de la Westphalie. Les briques pour la construction des fourneaux se façonnent sur les lieux, et sont de très-bonne qualité.

Les deux espaces restés vides au rez-de-chaussée, à chacun des côtés de l'emplacement ménagé pour la chauffe (heizdiele), sont consacrés à l'emmagasinement du sel sec, et aux travaux de l'emballage.

Les étuves ou réservoirs sont des chambres contiguës et de la même largeur que l'emplacement de deux poëles. Elles sont échauffées par deux gros tuyaux de fonte qui partent des fourneaux, et qui, chargés de calorique, passent et repassent à travers ces chambres pour aller s'emboucher dans les cheminées des angles. Le sel y est déposé sur des tablettes mobiles en bois, rangées en étages, et où on le laisse séjourner de 6 à 8 jours. Chacune de ces étuves contient 16 lasts de sel, de 4000 livres l'un, ce qui fait environ 300 quintanx métriques.

Les fournaux sont alimentés principalement

avec de la tourbe, qui est abondante dans le pays. On n'emploie du bois que pour commencer les feux.

L'atelier n°. 2, qui forme l'aile gauche du bâtiment précité, est la répétition, en tout, de celui n°. 1; il renferme aussi quatre chaudières ou poëles.

Le troisième de ces ateliers, qui sont situés sur le terrain de la nouvelle saline, est désigné par le n°. 6, et renferme lui seul huit poëles; mais il n'y a pas d'étuves.

Ce sont les ateliers nos. 3, 4 et 5, qui se trouvent placés sur le terrain de l'ancienne saline; ils n'ont chacun que deux chaudières ou poëles, et point d'étuves.

Ainsi le nombre total des poëles est de 22.

Les magasins pour le sel sont au nombre de 18, dont 17 sont disposés dans l'intérieur ou enceinte même de la saline, et un établi dans la ville, en face même de la maison de la direction, dans une vaste cour, dite fahrtmeisterhof, qui dépend de la saline, et dans laquelle se trouve une des trois sources d'eau salée, dont on dédaigne de faire usage.

Ces 18 magasins contiennent de 20 à 25 mille quintaux métriques de sel.

Le débit du sel étant devenu fort faible, il y a six ans, on s'est trouvé forcé de louer encore dans la ville, neuf autres petits magasins qui peuvent contenir ensemble 670 lasts de 4000 livres l'un, ou environ 2500 quintaux métriques.

En outre des dépendances de la saline, qui Bâtimens viennent d'être décrites, elle possède encore, fonds dé-

Magasins.

pendans de soit dans son enceinte, soit au-dehors, des bala saline en timens particuliers servant de logement à des liers préci- employés et à d'autres usages; des hangards, un vaste atelier de maréchal, dans lequel on répare les chaudières, des remises et autres bâtisses en charpente.

La maison occupée dans l'enceinte de la sas line par le premier inspecteur, étant de beaucoup insuffisante pour loger le directeur et ses bureaux, un marché a été passé pour l'achat d'une maison en ville, mais non encore désinitivement arrêté quoique la direction et toutes ses dépendances y soient provisoirement établies. Sans doute il serait plus convenable, sous tous les rapports, que cette direction fût placée au centre de l'établissement, et l'on en a

tous les moyens.

De plus, il appartient à la saline, deux maisons assez grandes, et en outre, trois petites, dites derrière les murs de Bardowick; le logis du commis de la porte de ville, dite Sülzthor; l'ancien corps-de-garde de la porte, le jardin de la demi-lune ou ravelin du même emplacement; une portion des fossés de la porte de la ville, entre la porte susdite et la rivière Ilmenau; une prairie près de la porte dite de Bardowick; une autre prairie dite Sülzwiese; deux jardins appelés teichgarten et schildsteingarten; deux tourbières près de Hohenbostel, route de Lunebourg à Binnebüttel et Uelzen...; enfin, trois entrepôts de sel, l'un à Brême, l'autre à Haarbourg, et le troisième à Lauenbourg. Deux autres entrepôts de sel ont été établis postérieurement, l'un à Stade, déjà

avant l'occupation du pays, et l'autre nouvellement à Diepholz par circonstances, et confié à un marchand, mais aucuns bâtimens n'en dépendent. Plus récemment encore, il en a été formé un à Hambourg, par ordre supérieur, pour l'approvisionnement extraordinaire de la ville pendant la guerre.

L'on conçoit que le motif de tous ces entrepôts a été de tenir du sel sur les points les plus éloignés, pour assurer la fourniture de ces contrées à un prix convenable, et non susceptible

d'arbitraire.

Le total de tous les bâtimens, grands ou pe-

tits, est de 60.

Il y a de plus, sur le terrain de la nouvelle saline, un étang de 50 mètres de longueur sur 10 de largeur, et 2 à 3 de profondeur, lequel sert, non-seulement à conserver de l'eau pour les cas d'incendies, mais aussi pour en fournir aux lessives des sacs et autres besoins.

Les emplacemens vides, en plein air, de l'en- Entasseceinte intérieure, sont occupés, pour la ma-nent des tourbes en jeure partie, par de grosses masses de tourbes pleinair. figurant de petites montagnes, dont la base peut avoir de 25 à 50 mètres de longueur, sur une largeur de 4 jusqu'à 12 mètres, qui ont une hauteur à peu près égale à cette largeur, et une forme prismatique quadrangulaire, comme la plus propre à maintenir la solidité, c'est-à-dire, à prévenir les éboulemens, et à faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Ces tourbes forment l'approvisionnement du comestible nécessaire à la fabrication du sel pendant toute une année. Elles se tirent des tourbières nombreuses et considérables qui

Volume 36, n°. 214.

environnent la ville de Lunebourg, mais plus spécialement de celles qui l'avoisinent dans un rayon de deux lieues du côté du Sud, et qui appartiennent à des particuliers avec lesquels le directeur de la saline passe des marchés dans le cours de novembre de chaque année, d'après les besoins de l'usine et la qualité de la tourbe, qui n'est pas constamment la même.

L'emploi de la tourbe s'élève annuellement à 25,000 kasten, du 32,000 stères, pour obtenir 100,000 q. de sel environ; et au moins moitié de cette quantité est fournie par la seule tourbière de Melbeck, située à proximité de la rivière d'Ilmenau, qui facilite les transports à la sa-

La nature de cette tourbière assurerait, à elle seule, l'approvisionnement de la saline pour un laps de tems incalculable, car elle a plus de quatre millions de mètres carrés d'étendue, et l'épaisseur de sa couche surpasse trois mètres:

L'extraction de la tourbe s'y fait au louchet seul, parce que le terrain est assez ferme. Il est divisé en seize parties par de petits fossés ou canaux, qui dégorgent dans un principal transversal, qui a plus de 25 pieds de profondeur à certains endroits.

On y occupe, pendant 4 à 5 mois du printems et de l'été, plus de mille ouvriers, qui s'y rendent en colonies des villages éloignés, avec femmes et enfans, et y séjournent en commun dans des granges ou dans des baraques que l'on construit à cet effet.

Sur d'autres parties de cette enceinte sont entassés, ou épars, de nombreux galets ou

blocs roulés de divers volumes, dont quelques- de porphyuns sont énormes, restes de l'approvisionne-re, qui sourment qui avait été fait pour les constructions géologues des ateliers nos. 1 et 2, tous de granite, de por- un beau suphyre, ou autres roches mélangées analogues; iation. des espèces les plus intéressantes, dont plusieurs, tout à-fait inconnues aux montagnes granitiques de l'Allemagne, et dont on trouve des milliards répandus sur un immense pays de bruyères, spécialement depuis Zelle ou Celle en Hanovre jusqu'à Hambourg, et de là dans tout le Holstein jusqu'à la Baltique; et, en s'étendant vers l'Ouest jusqu'au-delà de Brême, ainsi que vers l'Est jusqu'en Prusse, sans qu'il reste, ou du moins que l'on puisse reconnaître, aucune trace des grandes masses ou chaînes de montagnes, d'où ils ont dû être arrachés par quelques révolutions aussi promptes que terribles, et entraînés par de grands courans qui les ont abandonnés pour déposer éternellement des désordres que la surface de notre globe a éprouvés; et je pourrais ajouter, pour fournir une preuve de plus en faveur de cette opinion, que les sources salées ne sont jamais très-éloignées des hautes chaînes primitives; car on rencontre de ces blocs, parmi ceux du plus fort volume des environs de Lunebourg, qui ont à peine les angles et les arêtes émoussés, ce qui fonde la conjecture qu'ils n'ont pas été amenés de très-loin.

Ces blocs et cette immensité de terrain bourbeux, au milieu de ces vastes plaines sablonneuses que l'on nomme landes et bruyères, sont des monumens qui me semblent ne pas permettre le doute sur le passage et le séjour

des eaux dans toute cette contrée. On conçoit, d'une part, que la mer agitée, après s'être violemment ouvert un passage à travers des chaînes de montagnes, dont elle recouvre aujourd'hui les bases, a pu déposer de ces débris, lorsque sa vîtesse s'est ralentie; et d'une autre, que la mer stationnaire et paisible a dû faire subir aux matières végétales, qu'elle couvrait pendant son séjour, une décomposition qui a pu les changer en tourbe.

Les noyaux siliceux de formes irrégulières et de toutes couleurs, que l'on rencontre communémeut mêlés parmi ces blocs, déposent également en faveur de la retraite des eaux qui les ontabandonnés après les avoir dégagés de leur enveloppe marneuse en la délayant.

Les procédés de cuisson que l'on suit dans la saline de Lunehourg, sont ceux les plus généralement adoptés dans les principaux établisse-

mens de ce genre.

On commence par emplir à moitié la chaudière avec l'eau salée; on allume le feu, et lorsque l'eau est en ébullition, on achève de remplir. On verse, dans cette eau, environ un litre de sang de bœuf pour en favoriser la despumation, c'est-à-dire, pour lui faire jeter plutôt et mieux son écume, que l'on a soin d'enlever à mesure. On pousse le feu avec vigueur jusqu'à l'apparition de petits cristaux à la surface. Après 3 ou 4 heures de grand feu, on schlotte, c'est-à-dire, que l'on enlève avec des rables de fer, le dépôt de parties étrangères qui s'est formé par précipitation pendant l'évaporation de l'eau salée; on continue ensuite un feu uniforme, mais moins fort,

et sculement suffisant pour maintenir l'eau salée au terme de cuisson, sans la porter à celui d'ébullition, ce qu'on appelle le soccage. Vers le milieu de la cuite, on fait une première levée de sel, et pendant l'autre moitié, on a soin de le rassembler vers les bords de la poële pour empêcher qu'il ne se précipite; opération qui n'a pas lieu pour la formation des gros sels.

Le travail ordinaire d'une cuite dans les poëles principales des ateliers ou bâtimens nºs 1 et 2 précités, dure 24 heures; mais si l'on veut obtenir du sel en plus gros cristaux, on le prolonge du double et au-delà, suivant les demandes particulières qui peuvent être faites.

On ne réduit pas les poëles à chaque cuite; on y laisse toujours à peu près 6 mêtres cubes d'eau, pour que la chaleur attaque moins la poële, et empêche aussi que la croûte de dépôt, que l'on nomme écaille, ne s'attache trop fortement au fond. On enlève cette croûte du fond après cinq à six cuites, pour qu'elle ne nuise pas à la bonté ni à la propreté du sel, mais on ne la détache de toutes les autres parties de la poële, qu'à la fin de chaque mois environ.

Au sortir de la poéle, on fait égoutter les sels sur les bancs de paration adaptés aux évaporatoirs et dans les bâtimens nºs 1 et 2; on les fait, en outre, sécher dans des étuves.

Ces sels sont très-blancs et bien cristallisés en gros ou menus grains, selon la durée des cuites. Une cuite ordinaire rend de 20 à 25 quin-

teux métriques.

Dans les ateliers de fabrication stisdits nos 1 par cuite. et 2, les magasins sont placés comme il a été d'emmaga-

Quantité de sel formé

Procédés de cuisson.

décrit, page 303. Au-dessous des étuves; on y verse le sel sec immédiatement dans des sacs par une espèce de trémie adjacente; et, si ces sacs, après avoir été préalablement peses, ne sont pas enlevés, par le commerce dans le jour, on les vide dans les magasins du même bâtiment; et pour les sels fabriqués dans les ateliers, où il n'y a ni étuves, ni magasins adjacens, si le commerce ne les enlève pas, ils sont transportés dans les magasins de l'intérieur de la saline de la ville, sur des chariots traînés par des chevaux.

Des 22 poëles existantes, on ne peut en compter que 20 en constante activité, les 2 autres devant être réputées nulles en compensation du tems de chômage que nécessitent les réparations, non-seulement des poëles, mais encore des fournaux, des grilles, des évaporatoirs, etc., etc.

On fabrique annuellement, dans ces 20 poëles, Montant de la fabride quatre-vingts à cent mille quintaux métrication anques de sel; mais, si le besoin de la vente l'exinuelle. geait, on pourrait porter la fabrication à

140,000 et 150,000 quintaux métriques. Il n'y a aucun établissement près de cette saline pour mettre à profit les rebuts de la fabrication; mais on trouve à vendre les écailles des chaudières, les crasses ou écumes, et le sel noir.

Vente du

La vente du sel se fait (depuis le 1er janvier 1813) à la saline et aux entrepôts, au comptant, à un prix déterminé et au poids métrique, en sacs de 100 kilogrammes chacun, ou au tonneau de 200 kilogr., que l'on pèse avec des balances à fléaux et plateaux. Leons ritigle street

Le prix de la vente à l'étranger estile même que celui à l'intérieur, c'est-à-dire, seize fr. et à l'etranle quintal métrique pour le sel séché pris à la saline, et quinze fr. le même quintal, pour le sel non séché; la différence en plus se règle aux entrepôts, d'après le montant des frais extraordinaires qu'ils occasionnent.

Les points de vente, à l'intérieur, sont le territoire de Hambourg, une partie des contrées points où se arrosées par le Weser, et une partie aussi te. de l'ancienne Ootsfrise (Hollande): à l'étranger, le Mecklenbourg, le Holstein, et la partie de la Westphalie, qui est la plus voisine de Lunebourg.

La vente à l'intérieur se monte, année com- Quantité mune, à une quantité de 30 à 40 mille quin- de sel ventaux métriques; celle à l'étranger, de 50 à 60 commune, mille.

soit à l'intérieur, soit à l'étranger. Produit de la vente.

annuelles.

Produit

Ces ventes produisent une recette annuelle d'environ. . 1,350,000 fr.

Divers autres objets en don-5,000 nent encore une de. . . .

355.000 Montant de la recette totale. Dépenses

Ainsi le produit total est.		1,333,000
Les dépenses annuelles sont,		
Pour émolumens 46,970)		
salaires 59,080 dépenses diver-	126,000	
ses d'adminis-		
tration 19,950	200,000	
ustensiles.	8,000	
entretien des bâtimens.	57,000	
contributions, charges,	40,000	a midel
nensions.	24,000	. 455,000
Donc il y a à défalquer		
Ce qui réduit le produit à		. 900,000 V 4

Conclusion.

A la vérité, cet établissement est encore grevé d'une dette, assez considérable, que divers événemens ont causée; m'ais il est à observer, qu'il lui reviendra, en créances, une somme qui surpasse la dette dont il s'agit; en sorte que, vu la richesse et l'abondance des eaux salées qui alimentent ce même établissement, il n'y a aucun doute qu'il ne serait susceptible d'être porté au plus haut degré de prospérité, pour de longues années encore, si la vente du sel à l'étranger était favorisée dayantage.

NOTE

SUR LA PRÉSENCE DE LA STRONTIANE DANS L'ARRAGONITE,

Lue à l'Assemblée des Professeurs du Muséum d'Histoire naturelle, le 16 novembre 1814;

Par M. LAUGIER.

Depuis que M. le professeur Hauy a reconnu que le carbonate de chaux, proprement dit, et l'arragonite cristallisent d'une manière très-différente, on a dû soupçonner que ces substances différaient aussi par leur composition, et beaucoup de chimistes se sont occupés de leur analyse comparée.

Le plus grand nombre a conclu, de ses expériences, que ces deux substances ne présentaient aucune différence à l'analyse chimique, et qu'elles contenaient exactement les mêmes quantités de chaux, d'eau, et d'acide carbonique.

M. le professeur Stromeyer est, de tous les chimistes, celui qui s'est occupé de cette analyse avec le plus de succès.

Au mois de mai 1813, il adressa à M. Hauy une lettre dans laquelle il décrivait le procédé dont il avait fait usage pour reconnaître, dans l'arragonite, la présence de la strontiane, et